

SYNTHESE SUR LA PHILOSOPHIE DES LUMIERES

Ce courant philosophique s'est développé en Europe au XVIII^{ème} siècle, le siècle des Lumières. Il trouve ses racines dans l'œuvre de philosophes et de scientifiques du XVII^{ème} s. (notamment Fontenelle, Newton, Locke).

1) SENS DE L'EXPRESSION PHILOSOPHE DES LUMIERES

- **Philosophe** : ce mot est constitué de deux racines grecques et son sens étymologique est « celui qui aime (philo) la sagesse (sophia) ». A la fin du XVII^e et au XVIII^e s. ce sens évolue : le mot est alors souvent associé au libertinage d'esprit c'est-à-dire à une façon de penser qui rompt avec les dogmes religieux. Le philosophe est alors celui qui pense librement et de façon critique.
- **Lumières** : ce mot est employé ici avec un sens métaphorique ; les lumières en question sont celles de la raison : le philosophe des lumières cherche à comprendre, à expliquer le monde à la lumière de la raison, et non plus en s'appuyant uniquement sur les dogmes religieux. Le mot « Lumières » évoque donc l'idée de savoir (par opposition à l'obscurantisme), mais il connote également les idées de progrès et de bonheur.
- **Sapere aude** : cette expression latine signifie « ose savoir » ; pour le philosophe Emmanuel Kant, elle est en quelque sorte la devise de la philosophie des Lumières. Elle invite à ne pas avoir peur de penser en dehors des dogmes pour développer les connaissances.

2) L'ESPRIT ENCYCLOPEDIQUE :

- Les philosophes des Lumières cherchant à comprendre le monde dans son unité profonde, ils s'intéressent à tous les aspects du savoir : philosophie, droit (Montesquieu...), économie, mathématiques (d'Alembert), sciences naturelles (Buffon) et sciences physiques, chimie (Lavoisier), médecine (Tronchin), anthropologie, techniques... La question de la transmission des connaissances et de l'éducation étant capitale, ils s'intéressent aussi à la pédagogie (Rousseau).



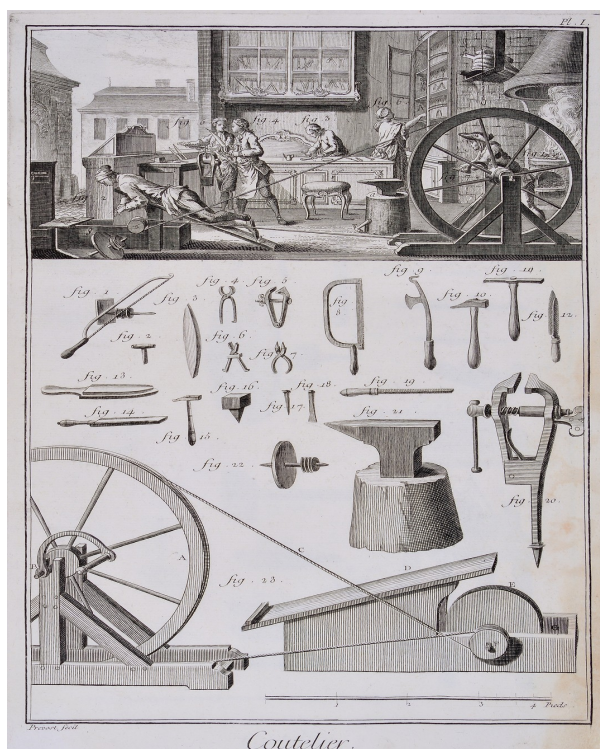
Ce portrait du chimiste Lavoisier, peint en compagnie de sa femme par David en 1788, célèbre l'importance et la grandeur de la recherche scientifique.

- Pour illustrer cet état d'esprit, on peut citer entre autres Condorcet (mathématicien de formation, il s'intéressa ensuite au droit, à l'économie, à la politique...) ou Voltaire (philosophe, écrivain, historien, il s'essaya également aux sciences).

- Il est également indispensable d'évoquer ici *l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences des arts et des métiers*, ce vaste ouvrage de vulgarisation scientifique et philosophique dont Diderot et d'Alembert furent les maîtres d'œuvre et auquel de nombreux autres philosophes des Lumières participèrent. Publiée en 17 volumes entre 1751 et 1772, l'Encyclopédie avait pour but de faire l'inventaire des connaissances de l'époque, d'en saisir la cohérence, afin de les répandre et d'apporter à l'humanité le progrès et le bonheur. C'est ainsi que Diderot écrit dans l'article « Encyclopédie » de l'*Encyclopédie* que le but d'un tel ouvrage est le suivant : « rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre ; en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons et le transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que [...] devenant plus instruits, [ils] deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux ».



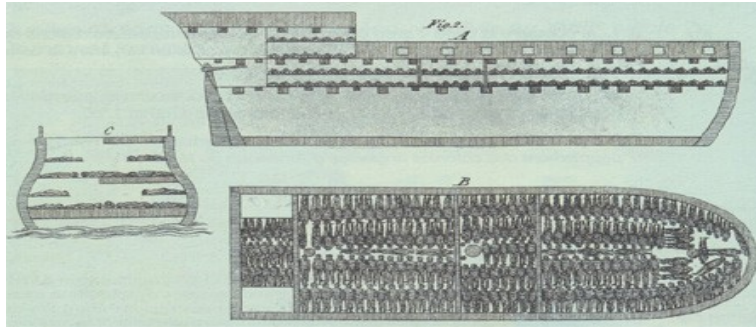
Le document ci-contre est la reproduction du frontispice de l'Encyclopédie (un frontispice est une illustration placée en tête d'un ouvrage). On y voit la Vérité rayonnant de lumière grâce à la Raison et à la Philosophie qui la dévoilent. Les autres personnages représentent des arts et des sciences. Cette allégorie illustre parfaitement l'idéal de la philosophie des Lumières et les ambitions de l'Encyclopédie.



Par souci de clarté pédagogique, dix volumes d'illustrations avaient été ajoutés à l'Encyclopédie. La planche gravée ci-contre est consacrée au travail du coutelier: la partie haute représente son atelier, la partie basse ses outils. Cet exemple témoigne de l'intérêt des philosophes des Lumières pour les techniques des métiers manuels, auparavant méprisés.

3) LES PRINCIPALES LUTTES DES LUMIERES :

Les philosophes des Lumières posent la nécessité pour les hommes de trouver le bonheur individuel sur terre, et croient généralement au progrès permis par la civilisation, le rationalisme et la science. Cela les amène à prendre parti au nom des valeurs qu'ils défendent dans les problèmes politiques et sociaux de leur époque. On peut citer parmi ceux-ci : **le développement du libéralisme en économie** (contre le contrôle du pouvoir royal) ; **l'émancipation des femmes** ; **l'émancipation des esclaves** ; **le développement des libertés politiques** ; **le combat contre la torture** (une pratique judiciaire institutionnelle à l'époque) et **la peine de mort** ; celui contre la censure ; **la lutte pour la tolérance religieuse** (cf. l'affaire Calas et l'affaire du chevalier de La Barre) et contre les superstitions ; **la dénonciation des guerres...**



Le document ci-dessus est le plan d'un navire négrier qui transportait les esclaves Noirs d'Afrique, où ils étaient achetés, en Amérique où ils étaient vendus. On y voit comment les esclaves étaient entassés de façon à en transporter le plus possible. Dans l'Encyclopédie, cette « traite des nègres » est dénoncée comme violant « la religion, la morale, les lois naturelles et tous les droits de la nature humaine ».



L'affaire Calas : en 1761, un marchand toulousain protestant, Jean Calas, est accusé sans preuve d'avoir assassiné son fils. Dans un climat d'hystérie religieuse hostile aux protestants, il est condamné à mort et exécuté. Le document ci-contre représente la famille de Jean Calas venant demander à Voltaire son appui. Celui-ci utilisera toute son influence et écrira le Traité sur la tolérance pour obtenir la révision du procès.



Le document ci-contre représente l'exécution de Jean Calas en 1762 : il est en train d'être « rompu vif » (on lui brise les os) ; il restera ensuite exposé ainsi deux heures durant sur la roue, avant d'être étranglé puis brûlé. En 1765, le jugement sera cassé, Jean Calas réhabilité et ceux de ses proches qui avaient été accusés de complicité, innocentés. L'affaire Calas illustre à la fois les dangers du fanatisme religieux, les dysfonctionnements des procédures judiciaires et l'horreur des peines prononcées. C'est contre tout cela que s'élèveront les philosophes des Lumières.

4) LES MOYENS D'ACTION:

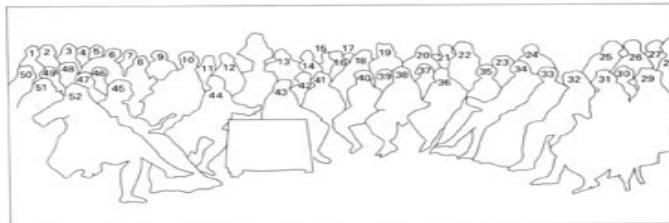
Les débats d'idées se développent, le savoir progresse et se diffuse au XVIII^{ème} s. Cela est lié notamment aux facteurs suivants :

- La **presse** se développe.
- Le nombre de **librairies** augmente et la vente de livres religieux baisse au profit de celle d'ouvrages de science, d'histoire, de philosophie.
- Dans leurs **salons**, les dames de la haute société (noblesse, haute bourgeoisie) organisent des réceptions où sont invités de grands penseurs de l'époque. On y discute politique, art, philosophie, sciences. Cela contribue à faire évoluer l'opinion de la haute société.



Ce tableau peint en 1812 par Lemonnier représente le salon de Mme Geoffrin lors de la lecture de la tragédie de Voltaire *L'Orphelin de la chine* par l'acteur Lekain en 1755. Le peintre y imagine la réunion de tous les gens importants de l'époque qui fréquentaient ce salon : savants, écrivains, hommes d'Etat. Voltaire était alors en exil, mais son buste, au fond de la pièce, semble régner sur l'assistance.

1 Gresset; 2 Marivaux; 3 Marmontel; 4 Vien; 5 Thomas; 6 La Condamine; 7 Abbé Raynal; 8 Rousseau; 9 Rameau; 10 Mlle Clairon; 11 Hénault; 12 Duc de Choiseul; 13 d'Argental; 14 Saint Lambert; 15 Bouchardon; 16 Soufflot; 17 Danville; 18 Comte de Caylus; 19 Bartolomeo di Felice; 20 Quesnay; 21 Diderot; 22 Baron de l'Aune Turgot; 23 Malesherbes; 24 Maréchal de Richelieu; 25 Maupertuis; 26 Mairan; 27 d'Aguesseau; 28 Clairaut; 29 Montesquieu; 30 Comtesse d'Houdetot; 31 Vernet; 32 Fontenelle; 33 Mme Geoffrin; 34 Le Prince de Conti; 35 Duchesse d'Anville; 36 Duc de Nivernais; 37 Bernis; 38 Crébillon; 39 Piron; 40 Ducloux; 41 Helvétius; 42 Vanloo; 43 d'Alembert; 44 Lekain; 45 Mlle Lespinasse; 46 Mme du Bocage; 47 Réaumur; 48 Mme de Graffigny; 49 de Condillac; 50 Bernard de Jussieu; 51 Daubenton; 52 Comte de Buffon



- Des **académies** se créent dans différentes villes. Ce sont des assemblées de spécialistes (en sciences, en droit...); elles organisent des réunions mais aussi des concours en proposant des questions à traiter, des problèmes à résoudre. C'est ainsi que certains penseurs peuvent, en participant à ces concours, faire connaître leurs idées.

L'influence de la philosophie des Lumières reste cependant assez limitée aux milieux sociaux les plus instruits et les plus aisés.

5) LA CENSURE :

- **Tout au long du XVIIIe s., les philosophes des Lumières se heurtent à la censure et sont victimes d'une répression.** Voltaire fera deux séjours en prison et devra quitter la France à trois reprises ; à la fin de sa vie il s'installera à proximité de la frontière suisse pour pouvoir rapidement se mettre à l'abri ; plusieurs de ses livres seront interdits. Diderot passera trois mois en prison pour l'un de ses livres (*Lettre sur les aveugles*), etc. Il arrive même que des ouvrages soient officiellement brûlés en public (*Lettres philosophiques* et *Le Dictionnaire philosophique* de Voltaire ; *Emile* de Rousseau ; *De l'Esprit* d'Helvétius...).
- **Cette censure peut avoir plusieurs origines :** elle peut venir du pouvoir royal, mais ce n'est pas le cas le plus fréquent (de 1750 à 1763, sous Louis XV, le responsable de la censure, Malesherbes, est même un partisan des Lumières -c'est le numéro 23 du tableau ci-dessus). Le plus souvent ce sont les Parlements et la Sorbonne qui condamnent les livres, les interdisent et pourchassent leurs auteurs (les parlements sont des cours de justice régionales assez indépendantes du pouvoir royal et souvent très conservatrices – c'est par le parlement de Toulouse que Jean Calas a été condamné ; la Sorbonne, quant à elle, est à l'époque une faculté de théologie et la gardienne de l'orthodoxie religieuse en France).
- **Pour tenter d'échapper à la censure et à la répression,** les philosophes pouvaient imprimer leurs livres à l'étranger (Hollande, Angleterre) puis les faire venir clandestinement en France ; dans certains cas, on déclarait le livre imprimé à l'étranger alors qu'il l'avait été en France : l'éditeur se trouvait ainsi protégé. Souvent, les livres étaient publiés sans nom d'auteur (c'était souvent le cas des contes philosophiques de Voltaire). L'ironie pouvait quant à elle permettre d'exprimer une idée de façon indirecte et prudente, mais il ne faut pas exagérer son efficacité sur ce plan : les censeurs n'étaient pas des imbéciles et comprenaient les livres qu'ils lisaient ; si l'ironie est souvent employée à l'époque, par Voltaire par exemple, c'est en raison de son efficacité satirique. Les écrivains pouvaient également se protéger en pratiquant l'autocensure qui consiste à éviter de formuler dans un livre des idées trop osées qui risqueraient de provoquer la censure de celui-ci.

6) L'UNITE DU MOUVEMENT:

- **Les philosophes des Lumières avaient conscience d'appartenir à un même mouvement ;** ils se désignaient d'ailleurs eux-mêmes comme le « parti » des philosophes des Lumières, ils se connaissaient, s'écrivaient, fréquentaient les mêmes salons. Cette cohésion du mouvement apparaît notamment à travers l'œuvre collective qu'est l'*Encyclopédie* : à peu près tous les grands penseurs de l'époque y ont participé, à des degrés divers.



Ce tableau du peintre Huber représente Un dîner de philosophes : on y voit Voltaire (levant le bras), Diderot (à droite, sans perruque), et, parmi les autres convives, d'Alembert et Condorcet. Cette scène est imaginaire, mais le tableau symbolise les liens profonds qui unissaient les penseurs des Lumières.

- **Les philosophes des Lumières avaient également des ennemis communs** : les défenseurs des positions officielles de l’Eglise, et notamment l’ordre des Jésuites et un organe de presse : *Le Journal de Trévoux*. Face à eux, ils ont conscience d’incarner le progrès.
- **Cela ne signifie pas pour autant que les philosophes des Lumières sont d’accord sur tout**. Quelques exemples :
 - L’existence de Dieu et la religion : certains sont athées même s’ils ne peuvent pas le dire trop ouvertement (Diderot) ; d’autres sont déistes (Voltaire) ; d’autres restent fidèles à une religion mais en critiquant certains dogmes.
 - La propriété privée : pour Rousseau, elle est à l’origine de l’inégalité parmi les hommes et est à l’origine du mal ; pour Voltaire, elle est un facteur de progrès car on travaille mieux pour soi que pour autrui.
 - La richesses de nations : pour les physiocrates, elle vient de la fécondité de la terre et de l’agriculture ; pour Adam Smith, du travail des hommes et l’ensemble de ce qu’ils produisent.

La philosophie des Lumières n’est donc pas à concevoir comme une doctrine figée, mais comme un élan collectif, une tentative pour penser le monde de façon rationnelle.

7) LES LUMIERES EN EUROPE

- **La France a eu un rôle important dans le développement de la philosophie des Lumières**, car au XVIIIe s, le Français est la langue « européenne » et Paris est perçu comme la capitale culturelle de l’Europe. *L’Encyclopédie* aura d’ailleurs un énorme retentissement dans toute l’Europe.
- **Mais la philosophie des Lumières est un mouvement européen** qui s’est développé notamment en Angleterre, en Italie et dans le monde germanique (Allemagne, Prusse, Saint Empire germanique). L’expression qui désigne le mouvement existe d’ailleurs en Anglais (the **Enlightenment**), en Italien (l’**Illuminismo**), et en Allemand (die **Aufklärung**). En revanche, la philosophie des Lumières **ne s’est quasiment pas répandue en Espagne et au Portugal**, car dans ces pays, l’Église et son bras armé, l’**Inquisition**, étaient extrêmement puissants et ont écrasé dans l’œuf toute velléité de contestation.
- **La philosophie des Lumières a influencé certains souverains européens** : **L’empereur germanique Joseph II a sans doute été le souverain européen le plus éclairé** (c’est-à-dire le plus en accord avec l’esprit des Lumières) :



Ce tableau illustre une anecdote réelle : Joseph II descendit un jour de cheval pour aider un paysan à labourer. Joseph II apparaît ici comme un souverain proche de son peuple et soucieux du sort de celui-ci. Il montre également que le travail du laboureur est essentiel et respectable : il n’y a rien de déshonorant à pousser une charrue, puisque l’empereur lui-même le fait.

Durant son règne, de 1765 à 1790, Joseph II a aboli le servage et la torture, accordé la liberté religieuse, soumis l'Église à l'État, mis en place le mariage civil, rationalisé l'administration...

Louis XVI, en France, a également tenté quelques réformes (la suppression de la torture par exemple) mais a manqué d'énergie pour aller très loin. L'impératrice de Russie Catherine II, et le roi de Prusse Frédéric II ont tous les deux été en contact étroit avec les philosophes des Lumières ; la première a d'ailleurs fait venir à sa cour Diderot, et le second Voltaire ; cependant ils étaient avant tout des autocrates, comme on peut le constater sur place les deux auteurs cités.

8) LA POSTÉRIÉTÉ DE LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES :

- **Elle a eu une influence sur la Révolution américaine** : les principaux chefs de celle-ci et les premiers dirigeants des États-Unis (Benjamin Franklin par exemple) ont été marqués par elle, et l'on en retrouve nettement la trace dans la Constitution américaine.
- **La philosophie des Lumières a également joué un rôle lors de la Révolution française** : elle a encouragé les aspirations à la liberté de l'élite de la société, et a contribué à lui faire prendre conscience de la nécessité de réformer le système politique, économique et judiciaire. Cependant, d'autres facteurs ont été plus importants dans le déclenchement de la Révolution (le prix du pain par exemple, a atteint un sommet à Paris le 13 juillet 1789, veille de la prise de la Bastille).
- **Un certain nombre de mesures prises pendant la Révolution de 1789 sont inspirées par l'esprit de la philosophie des Lumières. C'est vrai dans le domaine du droit** avec entre autres choses la promulgation de la **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen**, la suppression des privilèges de la noblesse, l'abolition de l'esclavage (abolition provisoire, hélas). **C'est vrai aussi dans le domaine des sciences** et de leur application avec par exemple l'instauration d'un système de poids et mesures pratique et uniforme (mètre, gramme...), ou le lancement d'une mission pour cartographier la France.
- **Cependant, lorsque la République se radicalisa en 1793-94, elle trahit les idéaux de la philosophie des Lumières** : c'est alors que la peine capitale fut appliquée de façon massive, et que la Révolution se retourna contre des hommes des Lumières qui avaient pourtant pris une part active à ses débuts : Lavoisier fut guillotiné ; Condorcet, condamné à mort, préféra s'empoisonner dans sa cellule plutôt que de monter sur l'échafaud.
- **La Déclaration universelle des droits de l'Homme, votée à l'O.N.U. en 1948, témoigne de l'importance de l'héritage de la philosophie des Lumières dans le monde contemporain. Les combats contre la peine de mort, pour l'émancipation des femmes ou contre le fanatisme religieux sont d'ailleurs toujours d'actualité.**